

**BRAVO POUR AVOIR
ÉTÉ DES CITOYENS
EXEMPLAIRES, SOUCIEUX
DE MIEUX TRIER !**

Alain Auzeméry, Président de la Communauté de Communes Elan

Madame, Monsieur,

Cette lettre consacrée uniquement à la collecte et au tri des déchets ne vous surprendra pas au regard des mises en lumière médiatiques récentes. Comme vous le savez peut-être, la Communauté de Communes Elan, que je préside depuis 2020, a répondu à l'appel d'un collectif d'usagers mécontents de la mise en œuvre de la nouvelle organisation et de la Redevance Incitative.

Nous, vos élus d'Elan, nous sommes bien trop attachés à la démocratie, à son bon usage et à sa défense pour faire la sourde oreille. Vous nous avez tous élus dans nos communes afin de représenter et d'agir pour le territoire, nous sommes loin d'être hors sol et nous œuvrons en recherchant chaque seconde l'intérêt général même si cela, parfois, n'est pas le plus simple.

Nous avons donc écouté les arguments et les propositions faites par ce collectif et les habitants que nous rencontrons. Parallèlement, des études menées par les services de la communauté de communes et des échanges avec les élus ont permis d'apporter un certain nombre de réponses et de poursuivre dans la voie qui a été la mienne : la recherche de l'intérêt général. Cette lettre me permet d'ores et déjà de faire avec

vous tous le bilan, d'analyser nos erreurs, de revenir sur certaines contre-vérités dites, d'exprimer ma gratitude à nos agents et de vous annoncer les prochaines étapes, dont une très attendue, la collecte en porte à porte des recyclables à compter du 1^{er} juillet 2024 dans certaines communes, avant d'être généralisée sur l'ensemble de notre territoire avant la fin de cette année et cela sans augmentation de la redevance.

Cette lettre est aussi pour moi l'occasion d'annoncer une réunion publique qui se tiendra le 21 mai prochain à 18h30 à salle des fêtes de Razès.

Bonne lecture.



Alain Auzeméry,
Président de la Communauté
de Communes Elan

*Pour notre environnement,
ne stoppons pas l'Elan !
Bien fidèlement*



**...ET AUSSI
TOUT D'ABORD,
VOUS DIRE BRAVO !**

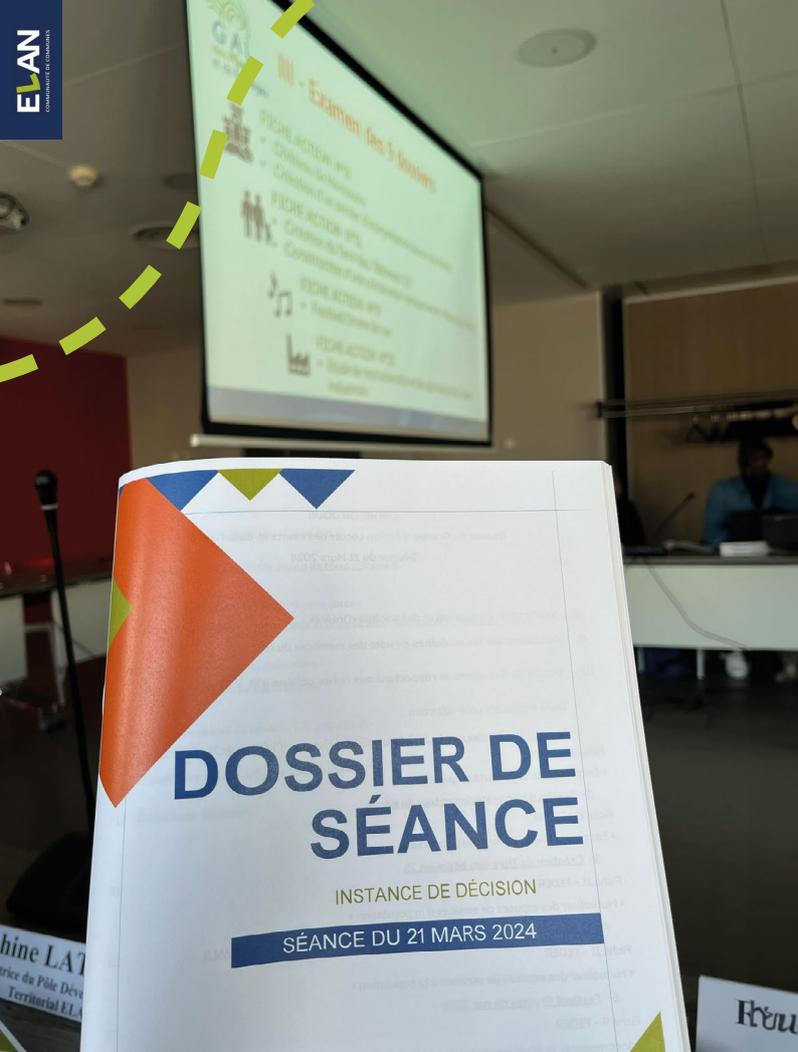
Les résultats 2023, 1^{ère} année pleine de mise en service du nouveau système sont très encourageants avec une baisse de 37 % des ordures ménagères collectées et une hausse de 46% des emballages triés. La tendance se confirme au 1^{er} trimestre 2024. Vous avez tous pleinement compris le sens de cette mesure et vous savez son importance. A nous, par la réflexion et l'action de ne pas stopper la dynamique environnementale impulsée tout en adaptant le système à certaines difficultés générées par sa mise en place.

-37%
↓

ORDURES MÉNAGÈRES
COLLECTÉES

+46%
↑

EMBALLAGES TRIÉS



LES LOIS



NOUS OUBLIONS PARFOIS QUE LA MISE EN PLACE DE CETTE REDEVANCE INCITATIVE RÉSULTE NON SEULEMENT DE L'APPLICATION DES LOIS, DE L'HISTOIRE DE NOTRE TERRITOIRE ET DE NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL AFFIRMÉ.

» Pour Rappel

2015. Loi « Notre ». Réorganisation territoriale voulue par l'Etat.

2015. Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui oblige à la mise en place de la tarification incitative.



NOTRE HISTOIRE



Notre communauté de communes est née en 2017 de la fusion des trois anciennes communautés de communes Monts d'Ambazac et Val du Taurion, Porte d'Occitanie et Aurence Glane Développement.

Dans nos trois territoires devenus un, le mode de facturation des ordures ménagères divergeait, soit à la taxe, basée sur la valeur locative des habitations (avec toutes les inégalités dues à l'absence de revalorisation de ces valeurs dans certaines communes), soit à la redevance.

« Les élus en place entre 2015 et 2020 ont demandé une dérogation à l'Etat pour ne pas harmoniser et mettre en place la tarification incitative partout. En 2020, lors de notre

prise de fonction après des élections municipales perturbées par l'entrée en confinement, cette dérogation n'avait plus cours. »

Après un long travail de réflexion et d'études perturbés là encore par la crise sanitaire, la décision est prise à la grande majorité des élus d'Elan convaincus de la nécessité environnementale d'adopter la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOMI).



BILLET DE MAUVAISE HUMEUR

par Alain Auzemery

« J'entends parfaitement, étant moi-même citoyen d'Elan et usager, que les factures liées à cette collecte sont, dans cette période de crise économique, difficilement compréhensibles et parfois peu supportables. Et ce n'est pas se défaire que d'écrire ici qu'en nous imposant la tarification incitative, l'Etat et les législateurs auraient dû aider financièrement les collectivités et les communautés de communes pour sa mise en œuvre.

Cela devient une bien mauvaise habitude que de décider à Paris, des mesures que nous devons assumer, nous, élus locaux et administrés, seuls et sans soutien financier, sur nos territoires »





LE JUSTE PRIX



CETTE DÉCISION A EU UN IMPORTANT EFFET BUDGÉTAIRE : ALORS QU'AUPARAVANT LE COÛT DU SERVICE DÉCHETS, LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LES DÉCHÈTERIES ÉTAIENT « DILUÉS » POUR LA PARTIE EN TAXE DANS LE BUDGET GÉNÉRAL D'ELAN, LA LOI IMPOSE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE DÉSORMAIS QUE CE BUDGET SOIT DÉDIÉ ET DONC AUTONOME AVEC L'OBLIGATION D'ÉQUILIBRER CE BUDGET.



LE PRIX FIXÉ À L'USAGER DOIT CORRESPONDRE AU COÛT DU SERVICE

ET DANS CE COÛT DU SERVICE IL Y A, RAPPELEZ-VOUS :

➤ **L'organisation de la collecte** (20 agents d'élan, du ramassage au suivi technique, administratif et budgétaire) et un investissement conséquent pour équiper les bennes, fournir les bacs, recenser les usagers.

➤ **L'élimination de nos ordures ménagères** via le Syded et Limoges métropole (incinérateur), le coût est calculé en fonction du poids incinéré avec un prix fixé à la tonne, 150€ la tonne en 2024. Il est à noter que le prix du tonnage est une partie du coût du service déchets.

➤ **Le coût de fonctionnement via le Syded des 3 déchèteries** de notre territoire (agents, frais de gestion, revalorisation des apports, enfouissement des déchets ultimes...).

➤ **Une partie du coût demandé aux habitants est reversée au SYDED**, le syndicat départemental d'élimination des déchets. 40,64€ par habitant en 2024 soit une somme totale de 1 136 335€. A noter que le SYDED et donc indirectement ELAN reversent à l'Etat une Taxe Globale sur les Activités Polluantes (TGAP).

CORRESPONDRE AU COÛT DU SERVICE, CE FUT DONC AUSSI :

➤ Reprendre dans ce budget le déficit lié aux dispositifs antérieurs, près de 500 000 €, fin 2022. «Il fallait que cela cesse, nous n'avions plus les moyens de cela. La bonne gestion est une

obligation légale et morale.» Ce déficit a été résorbé sur l'année 2023

➤ Subir les énormes hausses de prix des énergies, carburant, électricité...

INCITATIVE POUR LA PLANÈTE !

Une redevance est incitative car elle a pour mission d'entraîner une baisse des tonnages de déchets collectés. Elle incite à trier mieux pour mieux recycler ! Et ainsi produire moins de déchets.



PLUS QUE JAMAIS



**A VOTRE ÉCOUTE,
SOLIDAIREMENT**

*« DÈS LA MISE EN ŒUVRE,
NOUS AVONS VOULU UN SERVICE
PLUS QUE JAMAIS ADAPTÉ
À VOS BESOINS. UN SERVICE
DE PROXIMITÉ. »*

Assistants maternelles, personnes âgées utilisant des protections spécifiques, particuliers ou professionnels étant dans l'impossibilité de rentrer leurs bacs, associations, usagers habitant dans un logement collectif... les services d'Elan restent à votre écoute pour que là-encore, le geste de tri ne soit plus une contrainte.

« La réflexion continue et est nourrie par les usages et vos remontées, que ce soit pour les entreprises comme pour les particuliers, nous continuerons à proposer des adaptations afin de faciliter votre quotidien et continuer sans faillir les efforts nécessaires à la protection de notre environnement ».

LES ÉCO-POINTS

**MIEUX POSITIONNÉS
PLUS EFFICACES**



Un travail est mené actuellement afin de repositionner certains éco-points pour plus de cohérence et donc plus d'efficacité. Une volonté pour 2025 : **donner la possibilité de collecter les cartons ondulés.**



**LES PRINCIPAUX
INVESTISSEMENTS
2024**

450 000 € HT
d'achat de bacs jaunes à
l'entreprise française Sulo
(les bacs sont fabriqués en France).

236 000 € HT
pour l'achat d'un camion benne.

226 000 € HT
pour des travaux de mises aux
normes du bâtiment de Bessines
sur Gartempe.

135 000 € HT
de travaux d'entretien dans
les déchetteries du Syded.

UN RAPPEL

**TOUS DÉCHETS COÛTENT !
LA REVENTE DE MATIÈRE NE COUVRE PAS LES COÛTS DE LA COLLECTE
ET DU TRAITEMENT DES RECYCLABLES PAR LE CENTRE DE TRI.**

PAS DE RECUL DU SERVICE PUBLIC !



« J'AI ENTENDU, DANS LA BOUCHE DE CERTAINS USAGERS MÉCONTENTES QUE CETTE GESTION DE LA COLLECTE ÉTAIT UN RECUL DU SERVICE PUBLIC. JE NE SUIS ABSOLUMENT PAS D'ACCORD ! »



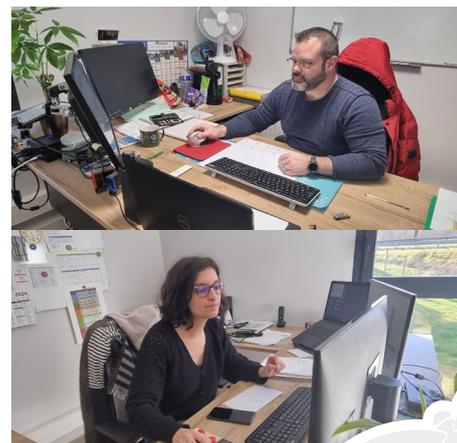
Il y aurait recul du service public si Elan avait décidé de sous-traiter, comme d'autres, par facilité, à une entreprise multinationale. « Nous avons fait le choix de la gestion en régie ! Avec un investissement sans faille des agents que je tiens à remercier. Ils y mettent de la conviction, du cœur et ne méritent pas d'être insultés comme cela a pu être le cas. » Avec la baisse du tonnage des ordures ménagères, nous avons réagi rapidement et adapté la fréquence des tournées à partir du 11 septembre 2023 et ainsi contenu les coûts en évitant de faire tourner des camions à vide.

Malgré ce suivi au plus proche de l'utilisateur, il ne faut pas se voiler la face, la mise en œuvre a été émaillée de

difficultés liées aux crises. Parmi ces difficultés, un retard très important de livraisons de bacs à cause d'une rupture de stock de matière première chez le fournisseur.

« Et aussi la mise en service d'un nouveau logiciel métier permettant de gérer notre base de données d'utilisateurs, de bacs pucés et de facturation. La société qui a obtenu le marché du logiciel métier s'est faite racheter en cours d'année 2023, ce qui a entraîné un silence radio d'interlocuteurs à un moment crucial, lors des tests de facturation auprès de la Direction Générale des Finances Publiques, entraînant un retard imprévisible. Nous avons dû facturer le 1^{er} trimestre en septembre 2023 au lieu d'avril 2023. »

Sur ce point, un retour à la normale est prévu en cette année 2024, la facturation a bien été envoyée au cours de ce mois de mai pour le 1^{er} trimestre. Les prochaines factures seront acheminées en juillet pour le second, en octobre pour le troisième et janvier 2025 pour le quatrième.



DES ANIMATEURS

DE TRI À VOS CÔTÉS



Quatre agents ont intégré le service environnement d'Elan, dans un premier temps en tant qu'agent recenseur puis désormais afin d'accompagner particuliers et professionnels dans la démarche du bon tri.

Répondre aux questions, créer des outils de communication, sensibiliser petits et grands, être l'interface avec le Syded, participer à la lutte contre les dépôts sauvages, autant de tâches pour mieux se comprendre et intégrer l'enjeu de la collecte pour notre environnement.



NE STOPPONS PAS L'ÉLAN !



A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET, LES RECYCLABLES EN PORTE À PORTE, ELAN S'ADAPTE !

Malgré la difficulté de devoir se déplacer pour jeter les recyclables, les chiffres démontrent votre engagement dans la démarche de tri. Et il est indispensable de continuer sur ce chemin vertueux.

C'est pourquoi, la décision a été prise d'équiper individuellement tous les foyers d'un conteneur avec une ouverture jaune pour

les recyclables (et valorisables). Au 1^{er} juillet, cela concerne **7 communes** : **Ambazac, Bessines sur Gartempe, Compreignac, Saint-Laurent-Les-Eglises, Nieul, Thouron, Saint Sylvestre.** Pour les autres communes, le déploiement se fera au fur et à mesure de la livraison des bacs et de l'organisation des tournées. Nos agents viendront donc dans ces 7 premières communes collecter les recyclables tous les quinze jours à partir du 1^{er} juillet.

Dans les semaines qui viennent, ces conteneurs (adaptés à l'usage et en fonction de la composition de votre foyer, donc d'une taille plus grande

que celui des ordures ménagères) vont être déployés. Merci du bon accueil fait à nos agents qui là-encore sont en première ligne !

Ce service supplémentaire générera de fait des économies pour les usagers : plus besoin de prendre la voiture pour se déplacer jusqu'au point de collecte. Attention, comme pour les ordures ménagères, il y aura des habitations qui ne pourront pas être desservies à cause d'une impossibilité technique.

À noter que la taille des bacs jaunes est calculée en fonction des bacs verts. Ils sont plus grands, sans augmentation des tarifs.

SANS AUCUNE AUGMENTATION DU TARIF

	80 L bac vert 120 L bac jaune 1 personne	120 L bac vert 240 L bac jaune 2-3 personne	240 L bac vert 360 L bac jaune 4 ≥ personnes
Tarif annuel Résidence principale 12 levées du bac vert incluses	191 €	237 €	347 €
Tarif annuel Résidence secondaire 6 levées du bac vert incluses	158 €	181 €	237 €

Un calendrier de collecte est à venir pour plus de facilité d'usage. Votre nouveau bac répond aux mêmes conditions de présentation que votre bac à déchets ménagers (bac vert).

Il doit être sorti la **veille au soir** du jour de collecte et doit être visible et accessible de la voie publique **au même emplacement que le bac vert.** Le couvercle doit être fermé. Pour notre environnement, ne stoppons pas l'Élan !

* Ce bac jaune pourra être présenté à la collecte tous les quinze jours sans limite de levées

UN SERVICE RENFORCÉ, MAIS PAS D'AUGMENTATION DES FACTURES

Décision prise par les élus lors du Conseil communautaire réunis le 18 avril dernier : la mise en place du porte à porte pour les déchets recyclables ou valorisables n'entraînera pas d'augmentation de votre facture.

Tout sera pris en charge par le budget 2024. Acquisition et distribution des bacs, camion, équipage, traitement des déchets. Cela est notamment possible grâce aux efforts que vous avez faits pour mieux trier.

**2024 : FORFAIT 12 LEVÉES POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES,
PAS DE LIMITE DE LEVÉES POUR LES RECYCLABLES.**

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

peu importe la matière : métal, plastique, carton, papier etc...



**TOUTES LES BOUTEILLES,
FLACONS ET BIDONS**



**BARQUETTES ET
PAQUETS**



**TOUS LES
POTS ET BOÎTES**



**SACS, SACHETS
ET PAPIERS**



**EMBALLAGES
MÉTALLIQUES**



**À DÉPOSER
EN VRAC**



**BIEN VIDÉS,
INUTILE DE
LES LAVER !**



**SANS LES
ÉCRASER**



**SANS ORDURES
MÉNAGÈRES**



SANS VERRE



SANS SAC



www.elan87.fr
05 55 76 09 45
service.dechets@elan87.fr

LES DÉPÔTS SAUVAGES, UNE LUTTE COLLECTIVE !



Il n'est pas question de minimiser ces actes non citoyens. La lutte contre les dépôts sauvages est l'affaire de tous. Elan accompagne les mairies du territoire **qui en font la demande** dans cette lutte avec la dotation de bacs dédiés aux dépôts sauvages. **Ces bacs sont pucés mais non facturés aux mairies.** « En échange, nous demandons à la mairie d'effectuer le nécessaire et d'appliquer leur pouvoir de police pour limiter les dépôts sauvages. » Ces déchets sont bien évidemment comptabilisés avec les tonnages annuels. Les agents éco-animateurs peuvent effectuer des caractérisations de

sacs à ordures ménagères dans des points de collecte où les erreurs de tri sont récurrentes. Dans la pratique, ils prélèvent des sacs et les ouvrent afin de retrouver des éléments nominatifs d'un usager. Une « fiche caractérisation » est alors renseignée, accompagnée de photos et transmise à la mairie **pour application du pouvoir de police.**



LES CHIFFRES : 90-12-7

Le forfait dont vous bénéficiez est de 12 collectes. 90% d'entre-vous ont sorti leur poubelle verte entre 1 et 12 fois en 2023. **Les chiffres démontrent que la moyenne de présentation du bac vert est de 7/an et par habitant.**

CONSEIL DES ANIMATEURS DE TRI

« Si vous êtes confrontés à des soucis d'hygiène, deux solutions : composter vos bio-déchets (viande aussi !) et avoir en tête que vous pouvez utiliser au maximum les 12 levées du forfait.

ON N'OUBLIE PAS QUE

Le calendrier pour la collecte des encombrants en porte à porte (et toutes les autres informations utiles) est à retrouver sur notre site internet : elan87.fr.

Des composteurs ou lombricomposteurs pour la collecte des bio déchets sont proposés par le SYDED. Vous pouvez également bénéficier de formations au tri, contactez-les : **05 55 12 12 87**.



UN VŒU POUR 2024 ?

« Qu'enfin, l'Etat s'attaque aux déchets à la source et oblige avec contraintes les industriels à réduire drastiquement les emballages des produits vendus ! La planète, les océans, nos cours d'eau, nos forêts valent bien cela ! Le meilleur déchet, comme le dit le slogan gouvernemental, c'est celui que l'on ne produit pas ! Des paroles aux actes. »
 Alain Auzemery.

ET MAINTENANT

Rendez-vous le mardi 21 mai prochain à 18h30, salle des fêtes de Razès pour une réunion publique d'échanges. Nous continuerons à échanger sur des pistes possibles d'évolution afin de poursuivre la dynamique engagée, garder l'élan environnemental impulsé et prendre en compte les contraintes du plus grand nombre. Avec toujours en tête, l'intérêt général et son corollaire : la bonne gestion des deniers publics.

INFOS ET RENSEIGNEMENTS

SERVICE DÉCHETS

du lundi au vendredi
 9h-12h / 13h30-17h

05 55 76 09 45

service.dechets@elan87.fr

www.elan87.fr